

DIFEND[®] EXTRA

Traitement fongicide pour la protection des semences de céréales à paille

Composition	Difénoconazole 25 g/L (2,4 %) + Fludioxonil 25 g/L (2,4 %)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement de semences (FS)
A.M.M.	n° 2160484

DESCRIPTIF DU PRODUIT

DIFEND[®] EXTRA est un fongicide systémique et de contact/pénétrant composé de difénoconazole et de fludioxonil, substances actives appartenant respectivement à la famille chimique des triazoles (code FRAC 3) et des phenylpyrroles (code FRAC 12). Grâce à sa double protection, **DIFEND[®] EXTRA** possède un large spectre d'activité et est efficace sur un grand nombre de champignons pathogènes pour les plantes cultivées. **DIFEND[®] EXTRA** est homologué pour le traitement des semences de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, triticales et épeautre) et est destiné à lutter contre la carie et les fusarioses.

Usages autorisés

DIFEND[®] EXTRA est homologué pour le traitement des semences. Seuls les traitements en station industrielle fixe ou en station mobile (traitement à façon) sont autorisés.

Cultures	Cibles	Dose max. d'emploi	Nombre max. d'application	D.A.R.
Blé (→ blé, triticales, épeautre)	Champignons autres que pythiacées (→ carie commune, fusarioses)	0,2 L/q	1 / an	Non applicable (DAR F)
Orge	Champignons autres que pythiacées (→ fusarioses)	0,2 L/q	1 / an	
Avoine		0,2 L/q	1 / an	
Seigle		0,2 L/q	1 / an	

D.A.R. : Délai Avant Récolte. D.A.R. F : Délai Avant Récolte couvert par le stade d'application L.M.R. : Limite Maximale de Résidus (LMRs en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/>).

L'utilisation de **DIFEND[®] EXTRA** n'est recommandée que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus. CERTIS Europe B.V. décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Précautions

- Avant toute utilisation du produit, s'assurer que les semences ont été au préalable parfaitement nettoyées, triées et dépoussiérées afin d'optimiser l'application et la tenue du produit sur les semences. S'assurer que l'humidité des semences est inférieure à 16%.
- Utiliser du matériel professionnel de traitement des semences en respectant les règles de bonnes pratiques et en portant les équipements de protection individuelle recommandés.
- Avant emploi, agiter **DIFEND® EXTRA**, présenté sous forme de suspension concentrée, jusqu'à l'obtention d'une suspension homogène.
- Pour un traitement de qualité, adapter le volume de bouillie selon les caractéristiques de la semence (espèce, PMG) et en fonction du matériel d'application utilisé pour assurer une couverture régulière de la semence.
- Ne pas utiliser les semences traitées pour la consommation humaine ou animale.

DIFEND® EXTRA peut s'utiliser en bouillie ou directement en produit pur dans les systèmes d'injection directe.

Préparation de la bouillie et traitement

CERTIS conseille lors de la réalisation de la bouillie de respecter le processus suivant :

- Remplir 50% du volume d'eau désiré (suivant la quantité de semences à protéger et le volume de bouillie choisi pour l'application).
- Ajouter la quantité de **DIFEND® EXTRA** nécessaire.
- Agiter pour créer une émulsion.
- Ajouter l'adjuvant de bouillie et/ou colorant et ATAS (optionnel).
- Compléter la bouillie avec les 50% restant du volume d'eau désiré.
- Maintenir une agitation permanente mais modérée pour ne pas générer de bulles dans la bouillie.
- Quand le mélange est homogène, l'application peut commencer, tout en maintenant l'agitation constante.
- En fin de journée, ou à l'occasion d'arrêts supérieurs à 6 heures, vidanger les circuits. Pour les arrêts de durée plus courte, maintenir simplement l'agitation.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. En cas d'utilisation en mélange avec un autre produit, il est obligatoire de réaliser un test préalable pour vérifier la compatibilité physique et biologique selon les conditions particulières de l'exploitation. Notre société décline toute responsabilité sur les conséquences résultant du mélange de différents produits.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation, utilisation du produit, intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Pendant toute la durée d'utilisation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée pour réduire l'exposition.

Pour la **protection de l'opérateur**, porter:

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
	MÉLANGE/ CHARGEMENT +CALIBRAGE	ENSACHAGE	NETTOYAGE
GANTS EN NITRILE Réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	A usage unique*	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE vêtement de travail (combinaison ou ensemble veste+pantalon) 65% polyester / 35% coton	EPI vestimentaire		EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1 ou combinaison de catégorie III type 5/6	ET EPI partiel		ET EPI partiel
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN 14387)		**	

* En cas d'intervention.

** Si le poste d'ensachage n'est pas équipé d'un système d'extraction des poussières.

Pour la **protection du semeur**, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DU TRAVAILLEUR (SEMEUR) PENDANT LES PHASES DE :		
	CHARGEMENT DU SEMOIR	SEMIS	NETTOYAGE DU SEMOIR
GANTS EN NITRILE Réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	A usage unique*	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE vêtement de travail (combinaison ou ensemble veste+pantalon) 65% polyester / 35% coton	EPI vestimentaire		EPI vestimentaire
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1	ET EPI partiel		ET EPI partiel

* En cas d'intervention sur le semoir.

Il convient de noter que la combinaison de travail en coton/polyester 35%/65%, avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, préconisée pour la protection de l'opérateur ou du travailleur peut être remplacée par tout autre EPI vestimentaire, spécifique aux produits phytopharmaceutiques et conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 89/686/CEE.

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. . Les fûts doivent être stockés en position verticale sur leur embase et hermétiquement clos.

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, de l'humidité, dans un endroit frais, sec et aéré. Protéger du gel. **Plage de température recommandée : 4°C – 35°C.**

Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Ne pas laisser de bouillie prête à l'emploi dans les circuits d'application ; rincer et nettoyer soigneusement les appareils d'application aussitôt après la fin du traitement. Eliminer les reliquats de bouillie et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur. Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application, en conformité avec la législation.

Élimination du produit et de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve de l'appareil d'application. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour les gros conditionnements (> 200L), apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

CERTIS Europe B.V. est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.



CONDITIONNEMENT

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon de 20 L	-	32 bidons = 640 L	Bidon de 20 L
Fût de 200 L	-	4 fûts = 800 L	Fût de 200L
Cuve de 1000 L	-	1 cuve = 1000 L	Cuve de 1000 L

PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

DIFEND® EXTRA – A.M.M. 2160484



ATTENTION

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants et un vêtement de protection.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation en vigueur ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
 SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les semences traitées doivent être entièrement incorporées dans le sol ; s'assurer que les semences traitées sont également incorporées en bout de sillons.
 SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer toute semence traitée accidentellement répandue.

Délai de rentrée : non applicable (traitement de semences).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL: Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

EN CAS D'URGENCE
Composer le 15 ou le 112
ou contacter le centre
anti poison le plus
proche.

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n°vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).
 Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. ou en scannant le QR code avec votre téléphone mobile.



© Marque déposée Globachem NV.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Distribué par CERTIS Europe B.V. - France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 Guyancourt – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – v2 – 02/2019.